

Processus de planification d'un cours centré sur le développement d'une compétence

Composante 5 : L'évaluation de la compétence

Cette dernière étape ne concerne pas seulement la tâche intégratrice finale de fin de session. L'évaluation de la compétence est présente tout au long de la session. En principe, on devrait retrouver des moments d'évaluation dans chaque partie du cours. L'évaluation de la compétence inclut le volet sommatif et le volet formatif. Les moments d'évaluation sont importants, car ils fournissent de l'information à l'étudiant sur la progression de ses apprentissages. L'enseignant qui veut mettre l'accent sur la progression pourrait débiter la session avec une évaluation diagnostique pour vérifier les connaissances de départ de ses étudiants. Il pourrait ensuite fournir de la rétroaction sur les devoirs et exercices et fournir des exercices de révision en guise de préparation aux évaluations sommatives. La dimension formative de l'évaluation est importante et pertinente dans la mesure où l'étudiant peut faire des constats précis sur les habiletés qu'il manifeste de façon satisfaisante ou non pour atteindre le seuil demandé à la fin de la session. Le concept de seuil de performance (dans l'approche par compétences) implique que l'étudiant est guidé pour atteindre ce seuil. Le développement des habiletés métacognitives chez l'étudiant est un moyen concret de l'aider à se préparer adéquatement aux situations d'évaluation sommative. L'enseignant sera attentif au degré de difficulté présent d'une situation d'évaluation à l'autre. L'évaluation sommative ne doit pas être une surprise pour l'étudiant. Il doit avoir été préparé adéquatement; cela signifie qu'il a été exposé un certain nombre de fois au type de situation présenté dans le sommatif. Les situations-problèmes rencontrées au cours de ses apprentissages doivent contribuer directement à outiller l'étudiant pour la tâche intégratrice. Une démarche d'évaluation cohérente passe par deux grandes étapes : [le choix d'une stratégie d'évaluation et le développement des moyens d'évaluation retenus.](#)

À cette étape, l'enseignant réfléchira à l'intégration des outils TIC dans les tâches d'évaluation. Il est fort probable que certains enseignants se questionneront sur la

pertinence d'intégrer les TIC dans une évaluation sommative de mi-session ou de fin de session. Certains allègueront que l'intégration des TIC dans une situation d'évaluation sommative entraîne un degré de difficulté de plus pour les étudiants. D'autres enseignants seront confrontés à des considérations logistiques (ex : accès au laboratoire informatique à une date précise). Le rôle du conseiller TIC dans cette étape particulière consiste à faire un rappel des [fondements](#) en matière d'évaluation dans l'approche par compétences¹. Le conseiller TIC sera également un appui à l'équipe d'enseignants sur la question de l'évaluation. En effet, il est fort probable qu'au moment d'entamer les discussions sur l'intégration des TIC dans le programme, la question de l'évaluation sera soulevée. Le conseiller TIC pourrait offrir un atelier pour débattre précisément de la question de l'évaluation en lien avec les TIC. L'échange permettrait d'identifier les contraintes que les enseignants voient en lien avec la présence des TIC dans une stratégie d'évaluation.

Et la certification TIC de l'étudiant?

Le point de vue adopté par le programme sur cette question aura un impact direct sur la façon d'envisager la présence des TIC dans les situations d'évaluation. Le programme et l'institution devront faire des choix sur le processus que devra suivre l'étudiant pour obtenir sa certification TIC. Puisque ce sujet est traité dans une autre partie du présent document, nous n'entrerons pas dans les détails. Cependant, les réponses apportées à la question de la certification auront un impact sur les choix des enseignants et sur le degré d'intégration des TIC dans le programme².

¹ Nous suggérons au conseiller TIC d'avoir une base conceptuelle solide en évaluation. L'hyperlien « fondements » suggère des auteurs à consulter, mais cette liste n'est pas exhaustive. D'autres auteurs comme Gérard Scallon ont produit des textes très pertinents pour outiller le conseiller TIC dans ses interventions auprès des enseignants.

² En effet, les enseignants se poseront des questions sur la pertinence d'intégrer les TIC dans leur stratégie d'évaluation. Ils se poseront des questions sur l'équité envers les étudiants, sur la validité de leurs outils de correction et sur la question des points à allouer ou non à l'utilisation des TIC. Ils penseront aussi aux étudiants faibles ou en difficulté d'apprentissage. La dimension TIC dans une situation d'évaluation ne risque-t-elle pas de décourager ces étudiants et de les faire échouer?

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE

Nous suggérons deux étapes pour parvenir à évaluer une compétence dans un cours. Une fois les principes à la base de l'évaluation clarifiés, un enseignant doit choisir sa stratégie et développer les moyens d'évaluation retenus; ces deux étapes se réalisent de façon interactive.

Pour choisir la stratégie d'évaluation, nous proposons de :

1. Préciser les conditions de l'évaluation (nombre d'évaluations, moments dans le cours, préparation de l'élève, contenu de l'évaluation, etc.) permettant d'évaluer la stabilité des performances de l'élève.
2. Choisir des contextes d'évaluation de plus en plus authentiques et conformes à la compétence.
3. Formuler des hypothèses de moyens d'évaluation.
4. Choisir les moments, du début à la fin du cours, de l'autoévaluation.
5. Préciser les critères généraux d'évaluation pour l'ensemble du cours si les critères du Ministère ne sont pas suffisamment développés.
6. Choisir les moments stratégiques d'évaluation formative et sommative en vue de l'évaluation de la compétence et du support à l'apprentissage de l'élève.

Pour élaborer un instrument d'évaluation, nous proposons de :

1. Choisir une situation-problème parmi la famille des situations couvertes par la compétence visée.
2. Décrire sommairement cette situation en la contextualisant (contraintes, contexte, indices, acteurs, etc.).
3. Identifier les connaissances nécessaires au traitement de la situation.
4. Choisir le moyen d'évaluation le plus authentique possible.
5. Élaborer la tâche à faire par l'élève.
6. Choisir les critères de performance pertinents en les comparant à ceux retenus précédemment.
7. Choisir une échelle d'évaluation pertinente en fonction des critères.
8. Identifier le type de rétroaction à donner à l'élève.

9. Préciser la place et le rôle de l'autoévaluation dans le cheminement de l'élève.
10. Utiliser des moyens de validation pertinents.

Extrait : Processus de planification d'un cours centré sur le développement d'une compétence, Pôle de l'Est, 1996, pages 176-177.

ÉTAPES D'ÉLABORATION D'UN MOYEN D'ÉVALUATION D'UNE COMPÉTENCE

L'objet	Les étapes
La compétence: un préalable	Les étapes qui suivent supposent que l'enseignant a une conception claire de la compétence ou de la partie de compétence visée. À cet égard, la vue synoptique de la progression des apprentissages joue un rôle majeur. Elle permet de situer clairement le moment où sera utilisé l'instrument à développer.
La situation :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyse des situations relevant de la famille de situations couvertes par la compétence visée. 2. Choix d'une ou de situations-problèmes représentatives : <ul style="list-style-type: none"> . de la famille de situations; . de la structure de connaissances jugées les plus fondamentales (cf. le schéma intégrateur); . selon le moment où l'évaluation a lieu dans le cours (cf. la vue synoptique). 3. Description sommaire de la situation : <ul style="list-style-type: none"> . situation elle-même; . contexte (indices restreints de résolution, description des données de départ, acteurs, ressources, etc.). 4. Choix des contraintes « naturelles » à insérer dans la situation d'évaluation afin d'en « forcer » le traitement et la modélisation par l'élève donnant à la situation son caractère d'authenticité (7.2.2). 5. Identification des connaissances (concepts, procédures, attitudes) auxquelles l'élève devra faire appel dans la mise en œuvre de la compétence. 6. Choix du type de moyens le plus adéquat. Ce moyen devrait : <ul style="list-style-type: none"> . être semblable aux conditions de mise en œuvre dans la réalité (authenticité); . être en relation avec les critères de performance; . permettre de détecter la qualité de la structure de connaissances.

ÉTAPES D'ÉLABORATION D'UN MOYEN D'ÉVALUATION D'UNE COMPÉTENCE

L'objet	Les étapes (suite)
Critères de performance	<p>7. Élaboration de la tâche à faire par l'élève (ou le groupe d'élèves) :</p> <ul style="list-style-type: none"> . référer à ce qui a été enseigné et appris; . identifier la production; . éviter de trop détailler la démarche à faire par l'élève afin qu'il modélise la situation par lui-même. <p>8. Adaptation, application ou précision des critères de performance tels qu'ils sont définis dans la description de la compétence (7.2.4).</p> <ul style="list-style-type: none"> . Les critères de performance doivent accorder une place à l'identification, à la modélisation et à la résolution de situations reliées à la compétence de même qu'à la justification des décisions sur la base des concepts pertinents. . Si les critères ne peuvent être tous présents, revoir la situation. <p>9. Mise au point d'une échelle de notation et de jugement à partir des critères.</p> <ul style="list-style-type: none"> . Déterminer le poids relatif de l'intégration des éléments et de la correction de l'erreur, s'il y a lieu.
Information	<p>10. Description du type de rétroaction et des activités d'évaluation formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> . centrées sur la performance; . centrées sur les erreurs. <p>11. Élaboration d'un profil des évaluations mettant en évidence la progression des performances de l'élève.</p>
Autoévaluation	<p>12. Identification du rôle de l'autoévaluation et des acteurs en matière d'évaluation (7.2.5).</p>
Validation	<p>13. Analyse / vérification de la validité et de la fiabilité des instruments (7.2.6).</p>

Extrait : Processus de planification centré sur le développement d'une compétence, Pôle de l'Est, 1996, p. 158-159.

LES FONDEMENTS DE L'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE

Les éléments suivants constituent les fondements principaux de nos choix en matière d'évaluation d'une compétence.

- . L'évaluation d'un élève vise à certifier qu'il a effectivement développé la compétence ciblée dans un cours (Wiggins, 1993).
- . L'évaluation d'une compétence se fonde sur un certain nombre de principes. Ces principes reposent sur une conception des droits de l'évalué (Wiggins, 1993), de postulats d'un système d'évaluation significatif (Wiggins, 1993), de la remise en question de certains mythes au sujet de l'évaluation (National Council of Teachers of Mathematics, 1991) et des caractéristiques d'une compétence comme cible d'apprentissage.
- . L'évaluation est un processus complexe comportant plusieurs composantes interreliées de façon stratégique. Toutes les facettes de cette stratégie sont influencées par la nature d'une compétence comme cible de formation; elles doivent être en congruence avec les caractéristiques d'une compétence.
- . Les instruments d'évaluation doivent être valides et fiables (Wiggins, 1993; Taylor, 1994).
- . L'évaluation est un processus qui doit s'intégrer à l'enseignement (Gardner, 1992).
- . Une compétence consiste en une capacité de résoudre des situations "réelles"; elle doit respecter les caractéristiques principales de "l'authenticité". Wiggins (1993) propose des critères permettant de juger de l'authenticité d'une tâche pour fin d'évaluation.
- . Une personne compétente est « autonome » dans sa capacité de traiter des questions. L'évaluation doit donc porter sur l'ensemble du processus de résolution, de l'identification (modélisation) du problème jusqu'à sa résolution.
- . Stiggins (1987) compare les divers types d'instruments d'évaluation suivants : test objectif, essai, examen oral, évaluation d'une performance; cette comparaison montre bien les avantages de ce dernier type d'évaluation (voir les annexes 10.1 et 10.2).

Extrait de : Processus de planification d'un cours centré sur le développement d'une compétence, Pôle de l'Est, 1996, page 175.